



RÈGLEMENT DU PRIX DE THÈSE ADF / DENTSPLY SIRONA 2022

I – OBJET

Le prix de thèse ADF/Dentsply Sirona est ouvert aux concourers et confrères qui ont soutenu leur thèse dans l'année en cours ou dans les deux années précédentes. L'Association dentaire française et Dentsply Sirona récompenseront les 4 meilleurs candidats. Le lauréat participera au concours et programme de récompenses de la Student Competition for Advancing Dental Research and its Application (SCADA) 2023 qui se tiendra conjointement avec la 101^e session générale de l'ADFR, la 52^e réunion de l'AADOCR (anciennement connue sous le nom d'AADR) et la 47^e réunion du CADR à Portland, Oregon, du 15 au 18 mars 2023 avec un séjour pris en charge – sous réserve des conditions sanitaires et internationales en vigueur à ce moment-là, et est soumis à l'obligation que le lauréat soit bien inscrit auprès de son ordre professionnel.

II – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tous les candidats ayant soutenu une thèse de 2^e et 3^e cycle peuvent participer. L'appel à candidatures est adressé par mail aux confrères ayant soutenu leur thèse en 2020 et 2021 et est aussi disponible sur le site internet www.adf.asso.fr. Pour les thèses préparées en binôme, une seule personne pourra se porter candidate.

Trois catégories de thèses sont proposées à la sélection :

- Les thèses portant sur des travaux de recherche ;
- Les thèses portant sur des sujets scientifiques, cas ou situations cliniques et/ou médicaux d'intérêt ;
- Les thèses portant sur des sujets de sciences humaines, culturels ou en rapport avec l'environnement ou le contexte professionnel.

Chaque candidat propose son travail de thèse dans l'une de ces catégories en sachant que, s'il le juge utile, le Président du jury se réserve le droit de reclasser la thèse dans la catégorie la plus appropriée.

Pour participer au Prix, il suffit de remplir le formulaire interactif, de joindre les annexes demandées et de les envoyer de préférence par mail à info@adf.asso.fr. En cas d'impossibilité, les éléments peuvent être adressés à l'Association dentaire française 22 avenue de la Grande Armée 75017 Paris.

La date limite de réception du dossier de candidature est fixée au 31 mai 2022.

III – DÉFINITION DE LA PRÉSENTATION

Il s'agit d'une présentation didactique des travaux avec support power point.

- Les présentations des candidats sont jugées selon des critères notifiés sur une grille de notation correspondant à leur catégorie.
- La présentation orale ne doit pas excéder **10 minutes**.
- A l'issue de sa présentation, le candidat doit être prêt à répondre aux questions des juges.
- Le candidat ne doit en aucun cas quitter les lieux durant le prix.

La présence des directeurs de thèses est encouragée pour soutenir leur candidat. Ils ne participent pas à la présentation et se doivent de conserver la plus grande réserve.

IV – JURY

Le jury est composé de personnalités choisies par le Président du jury en coordination avec les directeurs scientifiques du Congrès de façon libre et indépendante en fonction des sujets présentés par les candidats.

V – ORGANISATION

La veille du prix

Afin de préparer dans les meilleures conditions la journée du Prix de thèse, l'ADF et Dentsply Sirona organisent la veille une réunion de bienvenue où sont conviés les candidats, leurs directeurs de thèses. Cette réunion aura lieu le jeudi **24 novembre 2022** à 18 heures au Palais des Congrès de Paris.

Le jour du prix

- Le prix se déroulera le vendredi **25 novembre 2022** dans le cadre du Congrès de l'ADF au Palais des Congrès de Paris.
- Les candidats doivent se présenter dès **8 heures 30** dans une salle du Palais des Congrès de Paris pour se préparer pour le prix qui commencera à 9 heures précise.

• Les candidats doivent se présenter dès **8 heures 30** dans une salle du Palais des Congrès de Paris pour se préparer pour le prix qui commencera à 9 heures précise.

• Un tirage au sort définira l'ordre de passage des candidats en fonction des catégories.

• Un système de projection centralisée permet de diffuser la présentation dans la salle. Les candidats doivent adresser leur fichier Power Point, via internet, sur un site sécurisé du Palais des Congrès. Le jour du prix un ordinateur leur permettra de saisir leur nom, leur code et de débiter leur présentation instantanément.

• L'accès de la salle est ouvert au public à partir de 9 heures.

VI – PRIX

Les prix seront décernés le soir même au cours d'une réception organisée par l'Association dentaire française en l'honneur des participants.

Quatre prix seront remis :

➤ **Catégorie Travaux de recherche**

Pour le 1^{er} prix, en plus d'un chèque d'une valeur de 1 600 €, le lauréat se verra financer par Dentsply Sirona un voyage aux USA avec participation aux frais, à l'occasion du meeting annuel de l'American Association for Dental, Oral and Craniofacial Research (AADOCR) du 15 mars au 18 mars 2023.

Pour ce déplacement, le lauréat recevra de Dentsply Sirona un billet d'avion aller-retour (en classe économique) entre sa ville d'origine et le site du congrès annuel de l'AADOCR ainsi que son hospitalité sur place (hébergement pour une personne à l'hôtel durant 3 nuits).

Le lauréat qui représentera la France à l'occasion de la SCADA, qui se déroulera pendant le Congrès de l'AADOCR, exposera son travail **hors compétition** auprès des autres lauréats internationaux. Il bénéficiera le jour de la présentation de ses travaux, d'un petit déjeuner continental et d'un plateau déjeuner. Il sera invité à la soirée réception des Awards organisée par Dentsply Sirona, où les lauréats internationaux des Thèses de recherche seront félicités pour leurs travaux. Bien entendu, ce programme reste dépendant des conditions sanitaires et de voyage en vigueur à ce moment-là, et est soumis à l'obligation que le lauréat soit bien inscrit auprès de son ordre professionnel. Le lauréat s'engage à faire un compte rendu de son séjour à son retour et à le remettre à l'ADF et à Dentsply Sirona qui pourront l'utiliser, à leur bon vouloir, pour la promotion du prix.

Le **2^e prix** est doté d'une somme de 1 400 €.

Les candidats retenus dans la catégorie Travaux de recherche devront soumettre à l'AADOCR pendant la période de soumission – de juillet à octobre 2022, un résumé de 300 mots maximum qui doit comprendre :

- Titre • Objectifs de la recherche • Méthodes expérimentales utilisées • Résultats essentiels • Conclusion

Plus d'informations disponibles sur le site internet de la SCADA : www.scadaresearch.org.

➤ **Le 3^e prix** concerne les thèses portant sur des sujets scientifiques, cas ou situations cliniques et/ou médicaux d'intérêt, gratifié de 1 000 €

➤ **Le 4^e prix** concerne les thèses portant sur des sujets de sciences humaines, culturels ou en rapport avec l'environnement ou le contexte professionnel, gratifié de 1 000 €

• Afin de valoriser leurs travaux et le Prix de thèse, les lauréats et les candidats sélectionnés sont susceptibles d'être interviewés par la presse professionnelle française.

• Tous les candidats retenus pour le prix de thèse bénéficient d'un **droit d'inscription gratuit au Congrès de l'ADF**, valable pour toute la durée du Congrès. Les frais de déplacement, ainsi qu'un forfait d'hébergement, sont garantis aux candidats provinciaux.

• L'obtention d'un prix entre dans le cadre de la loi n° 2011-2012 du 29/12/2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé et fera l'objet d'une publication sur le site du ministère des Affaires sociales et de la Santé www.transparence.sante.gouv.fr. Le chirurgien-dentiste bénéficiaire devra, pour sa part, déclarer le prix reçu à son Conseil départemental de l'Ordre, en application de l'article L 4113-9 du CSP et les droits d'information, d'accès et de rectification pourront s'exercer auprès de Dentsply Sirona, 7 ter rue de la Porte de Buc, 78000 Versailles.

La participation au Prix de thèse ADF/Dentsply Sirona implique l'adhésion au présent règlement.